

# Concours et examen professionnel ISPV 2023

Un concours externe, un concours externe sur titres et travaux, un concours interne et un examen professionnel de recrutement des inspecteurs de santé publique vétérinaire sont organisés au titre de l'année 2023. [Lire la note de service](#), également en bas de page.

## Nombre de places :

- Concours externe : 13, concours externe sur titres et travaux: 1, concours interne: 9, examen professionnel : 3

## Candidature :

- **Concours externe** : Les candidats titulaires d'un diplôme, certificat ou titre permettant l'exercice en France des activités de vétérinaire.
- **Concours externe sur titres et travaux** : Les candidats doivent être titulaires, au 1er janvier 2023, d'un diplôme de doctorat dans un domaine de compétence du corps ou justifier de qualifications au moins équivalentes attribuées dans les conditions prévues par le décret n°2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.
- **Concours interne** : les fonctionnaires et agents publics de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics détenteurs d'un diplôme, certificat ou titre permettant l'exercice en France des activités de vétérinaire. Les agents titulaires doivent justifier **au 1er janvier 2023 de quatre années au moins de services publics** accomplis en position d'activité ou de détachement. Les agents publics non titulaires

**doivent justifier, au 1er janvier 2023, de quatre années d'équivalent temps plein de services publics accomplis au cours des dix dernières années.**

- **Examen professionnel** : Les fonctionnaires des corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement, des ingénieurs de recherche du ministère chargé de l'agriculture, des ingénieurs de recherche des établissements publics placés sous tutelle ou cotutelle du ministère chargé de l'agriculture. **Ces fonctionnaires doivent avoir accompli, au 1er janvier 2023, au moins sept ans de services, en position d'activité ou de détachement, dans l'un ou plusieurs des trois corps susmentionnés.**

## **Calendrier**

- Les inscriptions (téléinscription) sont ouvertes du **5 janvier 2023 au 6 février 2023**,
- Épreuves écrites : 23 mars 2023,
- Dépôt des dossiers RAEP pour les candidats admissibles 24 avril 2023,
- Épreuves orales: à partir du 12 juin 2023 à Paris.

## **La note de service**

[ISPV 2023-1\\_final](#)